



Une formation pour les élus

D'après le code général des collectivités territoriales, les élus locaux peuvent prétendre, durant leur mandat, à trois journées de formation par an. A condition que la formation soit dispensée par un organisme agréé par le ministère de l'Intérieur, adjoints comme conseillers municipaux, élus des communautés urbaines ou des communautés de communes ou des conseils général ou régional peuvent user de ce droit. En partenariat avec la FNCC, Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture et l'AMRF, Association des Maires Ruraux de France, une session de formation s'est déroulée à la médiathèque intercommunale. Encadrée par Vincent Lalanne, consultant en politiques culturelles publiques et chargé de formation auprès de la FNCC, la formation a accueilli des élus d'Audruicq, de Desvres et de la CCPO dans le cadre du diagnostic culturel du Pays d'Opale.

L'intercommunalité culturelle

Avec ses 27 communes et sa population évaluée à 28 000 habitants, la CCPO dispose dans le cadre de ses compétences culturelles d'une médiathèque intercommunale et de neuf bibliothèques municipales mises en réseau, d'une école intercommunale de musique, d'un Contrat Local d'Enseignement Artistique et d'une saison culturelle intercommunale. Son projet culturel de territoire, en cours d'écriture, va s'appuyer sur un état des lieux et sur un diagnostic culturel pour lequel les élus, avec leur participation, viennent d'apporter une pierre à l'édifice. La question de l'intercommunalité culturelle était au cœur du sujet. Il a été question des enjeux pour une communauté de communes en 2018 pour qu'un projet culturel rural puisse répondre

aux demandes et aux attentes des populations. Dominique Henry, élue de Saint-Tricat, Dominique Demilly, adjoint de Licques, Sandrine Camporelli, adjointe d'Hermelinghen, Jacky Dubois, vice-président CCPO et conseiller municipal d'Andres, Stéphanie Grabarz, adjointe à la culture et au patrimoine à la Ville de Desvres, Isabelle Mach, conseillère municipale d'Audruicq déléguée à la médiathèque Albert Doublet, et Eric Buy, adjoint de Guînes et vice-président de la CCPO en charge de la culture, ont pu discuter sur les procédés de mise en œuvre d'activités et animations culturelles. Vincent Lalanne s'est chargé de donner aux élus les clés sur les moyens et la façon de procéder pour atteindre des objectifs, sur les coûts et la mise en place de partenariats ainsi que sur les financements pouvant être sollicités auprès de l'Etat, de la Région et du Département pour développer un projet culturel de territoire. «La formation s'appuie sur un état thématique des lieux avec les questions de compétences, de budget, d'accompagnement et d'attractivité. Ces moments d'échanges entre élus sont importants. Ils ont pu partager leurs propres expériences sur le terrain et voir se développer la culture en fonction des équipements dont ils disposent» souligne le chargé de formation. Après la pause déjeuner, Eric Buy, accompagné de Barbara Lefevre- Mondejar, responsable du développement culturel, a proposé une visite et une présentation de la Rose des vents avant de se remettre au travail. PL.